

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION MANSONIENNE DE MUSCULATION

Date : jeudi 7mai 2015 à 20h30

Lieu : Foyer Freddy LEROUX, Avenue Desaix 78600 MAISONS-LAFFITTE

Ordre du jour :

1. Bilan année écoulée : rapport moral
2. Bilan financier
3. Bilan sportif
4. Communication
5. Rapport activité
6. Election du bureau
7. Travaux de la nouvelle salle
8. Tarifs
9. Horaires

L'assemblée générale est ouverte le JEUDI 07 MAI 2015 à 20h30 par le président Marc BUSO.

21 personnes présentes, 51 personnes représentées par pouvoir.

En présence de Mr Jean-Claude GIROT, adjoint au maire chargé des sports

RAPPORT MORAL (Marc BUSO):

Cette saison présente 2 périodes distinctes.

Du mois de septembre à mars : fonctionnement dans l'ancienne salle puis déménagement dans la nouvelles salle pour débiter les travaux de rénovation. Ces perturbations ont provoqué une légère diminution du nombre d'adhérents en début de saison.

A partir du mois de mars : Livraison de l'ensemble de la nouvelle salle puis de l'ensemble des équipements de musculation et cardio training.

Embauche d'un nouveau surveillant de salle Anthony Fernandez pour assurer l'accueil des nouveaux adhérents et la surveillance de salle (respect du règlement intérieur).

Depuis l'ouverture de la nouvelle salle, le nombre d'adhérents a rapidement augmenté. Environ 80 inscriptions depuis mars.

Cette saison des problèmes sont survenus dans le bureau. Le trésorier Henri Merchez a envoyé une lettre à la DDCS pour dénoncer la situation de Mr Olivier Lettermann sans prévenir préalablement les membres du bureau. Olivier Lettermann a, parmi ses fonctions de directeur sportif, un rôle d'encadrement. Or son diplôme d'enseignant de judo ne lui permet pas d'encadrer des cours de musculation contre rémunération.

Suite à cette dénonciation, marc Busso, a contacté la DDCS pour expliquer la situation de Mr Lettermann. En prenant connaissance de l'ensemble des éléments du dossier, la DDCS a



validé la régularisation de la situation de Mr Lettermann. Il peut continuer à enseigner à titre bénévole et recevoir une rémunération pour ses activités de directeur sportif.

A la suite de cette affaire le bureau a jugé que l'action unilatérale de Henri Merchez était contraire aux valeurs de l'association, aux règles de bon fonctionnement du bureau et lui a demandé de démissionner de son poste de trésorier sous peine d'exclusion de l'association. Ayant refusé de démissionner, l'exclusion a été prononcée. Afin de permettre une conciliation, Marc Busso a accepté la ré-intégration de Henri Merchez pour que la situation soit évoquée et gérée au cours de l'assemblée générale. Henri Merchez a refusé cette possibilité.

A la suite de quoi, Mr Merchez a assigné l'association en justice, jugeant son renvoi contraire aux statuts de l'association et a demandé 11 000 euros de dommages et intérêts. Marc Busso précise que les frais de justice seront pris en charge par l'association.

Afin de permettre une conciliation, Marc Busso a accepté la ré-intégration de Henri Merchez pour que la situation soit évoquée et gérée au cours de l'assemblée générale. Henri Merchez a refusé cette possibilité.

Mr Girot a donné son avis sur cette affaire. Il rappelle la nécessité pour une association d'être en règle mais il rappelle que, dans ce cas, il ne trouve pas de problème à la situation de Mr Lettermann dont le contrat stipule bien la fonction de directeur sportif. Ayant pris connaissance de la décision de la DDJS il considère ce sujet clos.

Le Règlement intérieur élaboré par la ville a été affiché dans la salle. Il est important de respecter ce règlement, Mr Anthony Fernandez est en charge de faire respecter ce règlement. Une inauguration officielle de la salle de sport aura lieu le 12 JUIN à 18h30.

Rapport moral : Le rapport moral est validé à l'unanimité des votants

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 72

RAPPORT FINANCIER (Marc BUSO) :

Les comptes annuels de l'association pour l'année 2014 validés par le cabinet Benoit Barral.

Compte de fonctionnement : 82.654 euros. (cotisations versées)

Résultat : 41.464 euros

Résultat net : 42.702 euros d'excédent ;

Charge de fonctionnement 36.133 euros

- achat matériel : 63.7%,
- impôts et taxe : 0.2%
- salaires : 25.7%
- charges sociales : 10.4%

Bilan total : quasi absence de dette, signe d'une bonne santé financière. Des investissements importants ont été réalisés cette saison pour un total de 95.000 euros environ.

Vote pour l'approbation des comptes de la saison 2013-2014

Vote : approbation à l'unanimité des présents et représentés.



Abstention : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 72

RAPPORT SPORTIF (Olivier LETTERMANN) :

L'association débute une nouvelle ère. La salle mise à la disposition par la mairie est un projet d'envergure. 800.000 euros ont été investis dans ce projet et l'association a financé 95.000 euros de matériel. Il sera nécessaire pour la prochaine saison de faire vivre et de développer cette nouvelle salle. De nombreuses possibilités peuvent s'envisager. Il faudra étudier chacune d'entre elles en les intégrant dans le budget de la salle et en prenant, si possible, l'ensemble des attentes des adhérents.

Des cours d'abdos sont déjà en place le samedi et dimanche matin.

Des animations ont été organisées cette saison : training rope challenge au mois de d'avril et en juin le full body challenge. Etant donné la charge de travail pour le suivi de la nouvelle salle, il n'a pas été possible d'organiser d'autres animations mais plusieurs projets sont à l'étude (séminaire bodybuilding, séminaire diététique, challenge musculation).

Chaque saison l'association continuera d'investir pour continuer à développer notre parc de matériel de musculation et de cardio training. Mr Girot fait remarquer qu'il sera nécessaire de bien respecter un certain espace entre les machines pour conserver une liberté de déplacement pour nos adhérents.

COMMUNICATION (Serge ROUSSEL) :

Un gros travail a été réalisé par la communication.

Raphael a rejoint l'équipe communication. Il est responsable du site web.

Une nouvelle fonction a été lancée pour vous informer par mail (envoi de newsletter).

Une page face book a été créée pour assurer le lien vers le site internet. Le site internet va se développer pour mieux informer nos adhérents (vidéos de la salle, articles techniques, compte rendu des activités).

Des emplacements lumineux publicitaires ont été loués au centre-ville.

Préparation du forum avec des nouvelles affiches (musculation et cardio training)

Les cartes d'adhérents sont en commande.

Nous encourageons les adhérents à visiter le site.

PROJET :

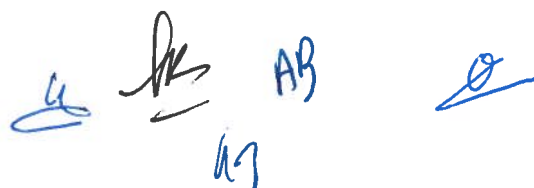
Les cours d'abdos mis en place le samedi et dimanche se développent bien.

Les nouvelles activités qui seront proposées seront le pilate et le stretching.

Réunion des enseignants le 16 MAI pour définir la mise en place de ces nouvelles activités.

Il faut prévoir la vidéo surveillance et la sonorisation de la salle.

Les tarifs sont complexes (de nombreux paramètres : âge, lieux, anciens/nouveaux). Il est prévu de simplifier le tableau de tarification afin de faciliter les inscriptions et les démarches administratives. Mr Jean-Claude Girot rappelle qu'il est très attaché à la différenciation de



tarifs entre les habitants de Maisons-Laffitte et autres communes. Ce paramètre sera conservé dans la nouvelle tarification.

Les horaires de fonctionnement ont fait l'objet d'une réunion avec la mairie. Les propositions de la mairie sont les suivantes :

Ouverture dans la semaine :

Fonctionnement normal : ouverture à 8h.

Petites vacances scolaires : 3 fois par semaine ouverture le matin de 8h à 12h

Grandes vacances : ouverture de 12h à 20h30

Jean-Claude Girot : évoque le problème des congés des employés communaux qui doivent prendre leurs congés. Les nouveaux horaires seront appliqués immédiatement et pour la prochaine saison et feront l'objet d'une évaluation sur une année. Des fermetures seront possibles entre juillet-août et seront communiquées rapidement à l'association.

Le règlement intérieur précise qu'il faut un surveillant de salle sur l'ensemble des créneaux.

Un dialogue est toujours ouvert avec la mairie pour déterminer des évolutions possibles des horaires de fonctionnement.

JC Girot demande de faire preuve d'ouverture d'esprit afin de promouvoir notre activité auprès des autres associations sportives.

Possibilité d'organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir l'activité aux autres sections (prendre pour exemple ce qui va être organisé pour les activités aquatiques).

ÉLECTION DU BUREAU

Élection du secrétaire du bureau : Serge ROUSSEL se représente. Aucun autre candidat.

Serge ROUSSEL est ré-élu Secrétaire de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 72

Election du directeur sportif : Olivier LETTERMAN se représente. Poste rémunéré à 570 euros par mois.

Olivier LETTERMANN est ré-élu Directeur sportif de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 72

Élection du trésorier : Henry MERCHEZ n'ayant pas fait acte de candidature. Le poste est libre. 2 candidats se présentent : Serge CALLET et Jean-Marc PILETTE.

Serge Callet et Jean Marc Pilette s'entendent préalablement au vote pour qu'une seule candidature de trésorier soit soumise aux adhérents

Serge CALLET est élu à l'unanimité des personnes présentes.

Abstention : 0



Votes contre : 0

Votes pour : 72

Élection du président : Marc BUSSO se représente. Aucun autre candidat.

Marc BUSSO est ré-élu Président de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 72

Election du vice-président : Alain BERNARD se représente.

Alain BERNARD est ré-élu Vice-Président de l'AMM à l'unanimité des personnes présentes

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 72

Responsables de salle :

Pour la saison 2015-2016 il faut des responsables de salle pour assister le surveillant de salle.

Se présentent comme candidat au poste de responsable de salle :

Kim JOLY

Roméo RUIZ

Philippe GOTH

Fabrice BRETEL

Jean-Paul CHAUVET

David CAMPBELL

Le bureau étudiera la candidature des responsables de salle et communiquera rapidement le nom des responsables retenus pour la saison 2015-2016.

Marc BUSSO ferme l'assemblée générale à 23 heures.

Fait à Maisons-Laffitte, le 07 MAI 2015

Signature :

Président, Marc BUSSO :

Vice-président, Alain BERNARD :

Trésorier, Serge CALLET :

Secrétaire, Serge ROUSSEL :



Directeur sportif, Olivier LETTERMANN :

